

Notice historique sur le Vicaire Clément.

*Pour la réunion de la Société d'Histoire du Valais romand,
à Illiez, le 21 octobre 1934.*

Mesdames, Messieurs,

Les hors-d'œuvres étant fort à la mode de nos jours, permettez-moi de vous en offrir un pour la circonstance.

Ayant à vous parler de l'Abbé Jean-Maurice Clément, il m'est avis, qu'il ne sera pas sans intérêt pour une réunion de Société d'histoire, de faire précéder cette courte notice biographique d'une relation qu'il nous a laissée dans un de ses manuscrits (1790) sur la fondation du Monastère de Géronde et son Prieuré. Ce dernier fut, au rapport de Mr. Clément, l'objet d'un échange, en 1331, avec le Prieuré de cette paroisse d'Illiez qui nous donne aujourd'hui l'hospitalité.

Ce sera, si vous le voulez bien, tout à la fois une entrée en matière et une preuve anticipée des goûts historiques de celui que nous allons étudier.

Fondation de Géronde.

Ce fut l'an 1331, le 19 de janvier, que le Révérendissime Evêque de Sion, Aymon de la Tour, conjointement avec ses neveux, Penod de la Tour, Mr. de Chatillon, Jean de la Tour et Mr. d'Annivier, jetèrent les premiers fondements et bâtirent le monastère de Géronde. Ils le dotèrent des biens considérables qu'ils possédaient dans une grande partie du pays, avec divers priviléges. Mais la discorde et les troubles survenus entre le Comte de Savoie et les Valaisans, ayant troublé la Règle des religieux (les Chartreux), ils quittèrent ce domicile en 1349, en recommandant cette fondation à Mr. d'Annivier, après la mort duquel, cette pieuse fondation subit des déchets considérables.

Cet état de choses détermina l'Ordre de ces religieux d'y renoncer définitivement, ce qu'ils firent en 1421, après une vacance d'environ cent ans. Quelques années après, environ vers 1428, le R^{me} André de Gualdo, archévêque de Spalato en Dalmatie, envoyé par le St-Siège, comme évêque et administrateur de l'Eglise de Sion, ayant rétabli le susdit monastère de Géronde, y introduisit les Carmélites, (circa 1428). Les Carmélites abandonnèrent à leur tour ce monastère en février 1644.

Depuis lors, ajoute notre abbé Clément, on a fait de Géronde une pauvre retraite pour une ombre de Séminaire... »

« Echange du Prieuré de Val d'Illiez avec Géronde.

L'année de la fondation du monastère, le dit évêque de Sion, Aymon de la Tour, voulant favoriser l'Ordre de St-Bruno, ou des Chartreux, et les attirer en Valais, pour les établir à Géronde, au dizain de Sierre, échangea notre Prieuré du Val d'Illiez, (lequel déjà alors était reconnu depuis long-temps pour être de l'Institution (dépendance de l'évêque de Sion), l'évêque de Sion, échangea, disions-nous, le Prieuré d'Illiez avec les chanoines Régul. de St-August, d'Abondance, en Chablais, contre le Prieuré de Géronde, de la paroisse de Sierre, lequel appartenait aux susdits chanoines d'Abondance. »

Ce hors-d'œuvre servi, nous passons, sans autre à la biographie de notre érudit abbé Clément. Et de cette biographie nous retiendrons spécialement ce qui concerne son ministère au Rectorat de Champéry.

I. — *Enfance et jeunesse.*

Jean-Maurice Clément naquit à Champéry au lieu dit Broisin, le 20 septembre 1736. Ne possédant pas grands détails sur son enfance et sa jeunesse, contentons-nous de noter qu'il suivit ou fréquenta l'école de son village qui était tenue à cette époque par le desservant du Rectorat. Se sentant des dispositions pour les études, il prit d'abord des leçons de latin chez les vicaires Aly et Guerraty. Il partit ensuite continuer ou faire ses études au Collège de St-Maurice. A s'en rapporter au goût, je dirais mieux à l'acharnement qu'il mit plus tard à acquérir des connaissances de tous genres, nous avons le droit de présumer qu'il dût apporter dans ces quelques années d'études qu'il fit au Collège de St-Maurice et ensuite au Séminaire de Géronde où il a fait sa théologie, un zèle et des efforts plus qu'ordinaires.

C'est à Géronde, où se trouvait à cette époque le Séminaire diocésain, que l'abbé Clément reçut la prêtre des mains de l'évêque du diocèse, Mgr Ambuel, le 21 mars 1761...

L'abbé Maurice Clément eut un ministère fort long : de 1761 à 1810. Il débute au vicariat d'Ardon, comme nous allons voir. Plusieurs paroisses eurent l'avantage de jouir des services de son ministère.

II. *Ministère.*

a) *Ardon.* — Nous pouvons placer le premier champ de son activité sacerdotale dans la paroisse d'Ardon, où il fut vicaire de 1761 à 63.

b) *Mage (Mase).* — Après avoir desservi pendant deux ans, de 1761 à 63, le vicariat d'Ardon, il fut nommé curé de Mase dans le Val d'Hérens, paroisse qu'il administra pendant cinq ans environ ?... du 15 février 1764 jusqu'en 1769... Il en fait allusion dans une note de ses écrits : « Sept années durant j'ai exercé mon ministère dans le Valais supérieur, c'est-à-dire deux ans comme vicaire d'Ardon et cinq ans comme curé de Mase. Ce qui m'a fourni l'occasion d'apprendre bien des choses ?... »

c) *Remplaçant à Troistorrents.* — M. Clément quitta donc la paroisse

de Mase en 1769. L'année suivante, la paroisse de Troistorrents étant devenue vacante, il fut chargé d'administrer cette paroisse durant la vacance qui dura près de trois ans, durant lesquels il se fit justement apprécier par le succès, le zèle et la piété dont il fit preuve pendant ce ministère de circonstance. Il existe d'ailleurs, en témoignage de son activité dans cette paroisse de Troistorrents, deux attestations particulièrement élogieuses à son actif : l'une de M. l'abbé Trombert, recteur à Troistorrents, l'autre du curé Maurice Bruttin, administrateur de la même paroisse, cette dernière attestation est datée de Troistorrents le 27 juin 1772. Je me permets de citer la première de ces déclarations qui nous donnera la preuve du souci consciencieux avec lequel M. Clément se vouait à son ministère.

« Je sous-signé certifie que Mr Clément, ancien curé de Maje, est resté ici deux ans et au-delà, que je l'y ai vu au grand agrément de la paroisse, qu'il s'y est comporté d'une manière édifiante, par ses paroles et par ses actions, qu'il s'est efforcé de se conformer à tous égards à notre divin Maître, dont nous autres prêtres devrions être les imitateurs, il exerça avec succès son zèle pendant son administration, et après, à soulager les malades qui s'adressaient à lui, leur procurant la santé du corps et de l'âme. L'équité exige de moi étant requis, de rendre témoignage à la vérité : Ainsi je donne les présentes avec mon sceau, ce 25^e jour d'avril 1772. Jn Trombert, Rect.

d) de 1772 à 74 : En Broisin, chez sa mère.

En quittant la paroisse de Troistorrents qu'il administra pendant deux ans environ, il se retira, en 1772, chez sa mère, dans sa maison paternelle, en Broisin sur Champéry, où il eut son domicile jusqu'à son entrée au Rectorat de Champéry en 1774.

Il profita de ce temps de liberté et de repos qui lui fut octroyé par les circonstances et par ses supérieurs, pour compléter ses études, ou plutôt, pour étendre le champ de ses connaissances par l'étude des langues, des sciences naturelle et d'histoire... Mais n'anticipons pas, car il faudra revenir sur ce côté important de sa vie, je veux dire ses études et son activité d'érudit qui méritent justement une attention spéciale.

Pour faciliter l'explication de certaines difficultés qui ont éprouvé son ministère, notons en passant que le Rectorat de Champéry en ce moment était occupé depuis vingt-huit ans, par un abbé fribourgeois, nommé Gaillard, dont l'insouciance, la liberté et le laisser-aller avaient grandement nuis à la vie morale et religieuse de cette localité, si bien que les conséquences de son administration négligente donneront lieu à de nombreuses difficultés et susciteront maints graves ennuis à son successeur qui fut précisément l'abbé Maurice Clément.

Par souci de vérité, notons encore, (*transeundo*), les remarques laissées par M. Clément sur la mémoire de l'abbé Gaillard, remarques qui jettent un jour précieux sur les difficultés qui attendaient l'abbé Clément dans ce

Rectorat. Voici ce que nous trouvons dans l'introduction du Régistre de décès du village de Champéry, par M. Clément lui-même :

« Il est bon de savoir, dit-il, que feu Jn Rodolph Gaillard, Recteur de la dite Eglise et Bénéfice avant moi, pendant l'espace de 28 ans 9 mois, mort en juin 1780, dans son pays de Fribourg, avait été congédié pour de justes raisons, par notre évêque parce qu'il n'était plus capable, à cause de son âge et pour d'autres raisons, d'entretenir et de diriger son peuple. »

Vers la fin de cette même introduction, il ajoute en parlant de son prédecesseur : « Il faut de longues années pour remettre un champ ou une vigne ruinés. »

Il n'est sans doute pas sans intérêt pour nous, de retenir au sujet de la nomination de M. Clément au Rectorat de Champéry, la correspondance fort intéressante, au point de vue historique, échangée à cette occasion, entre l'évêque du diocèse François-Frédéric Ambuel et l'abbé Clément. Elles nous disent ces lettres, d'une part, l'appréhension de l'abbé Clément à se charger du ministère de ce lieu, la conception qu'il se faisait des responsabilités du ministère, non moins que la défiance qu'il avait de ses propres forces ? D'autre part, cette correspondance nous montre encore la connaissance qu'avait l'évêque du diocèse, de l'état religieux de cette population, ainsi que la confiance qu'il avait dans les qualités de ce prêtre que nous étudions aujourd'hui.

e) Rectorat de Champéry.

Fidèle au devoir et soumis à ses supérieurs, l'abbé Clément accepte donc l'ordre de son évêque, je veux dire l'administration du Rectorat de Champéry. Mais voici que la question se complique : la maison du Rectorat, qui n'est autre que la cure actuelle, n'est pas libre, son prédecesseur, M. GAILLARD, y a laissé son mobilier et l'occupe par intervalles, de sorte que M. Clément se voit obligé d'administrer ses ouailles, six mois durant, tout en restant dans la maison paternelle en Broisin. Ce n'est que l'année suivante qu'il peut enfin, après bien des pérégrinations, aller prendre domicile dans la maison du Rectorat.

Voici comment il note lui-même, dans un de ses manuscrits cet épisode fort ennuyeux :

Voici d'abord la copie fidèle et véritable de la lettre que j'eus l'honneur d'envoyer à M. le Msg. dès qu'il m'eut chargé de l'administration de ce bénéfice.

Monseigneur,

Ce fut le 13 courant au soir, que je reçus de R. Mr. notre surveillant avec autant de peine que d'étonnement les ordres de votre Grandeur pour l'administration de notre Rectorat de Champeri. Quel embarras pour moi ! Plein de confusion sur mon peu de mérite, pour ne pas dire sur mon incapacité ! Je

remercie très humblement Monseigneur, de m'avoir fait un honneur aussi peu mérité qu'inattendu ; mais je ne puis certainement remercier aucun de ceux qui ont contribué à me charger d'un aussi redoutable (que néfaste) fardeau. La conduite des âmes est partout capable d'effrayer; et les divers emplois auxquels votre Grandeur m'a daigné appliquer, m'ont toujours fait trembler ; (mais) je suis ici plus que jamais dans les mêmes sentiments, de sorte que j'ai à peine le courage de travailler ici... où les choses sont depuis fort long-temps en désordre, surtout parmi la jeunesse. Qui ne sait d'ailleurs que « *nemo propheta in patria* » ? Quels fruits puis-je attendre ici ?... J'avoue que ce seroit à votre Grandeur de croire qu'Elle veuille nommer ici un incapable, surtout, dans les fâcheuses circonstances où se trouve reduite la vigne du Seigneur et où le besoin d'instruire est si grand (quoique Mr. Rey y ait beaucoup travaillé). Cependant c'est très sérieusement que je me regarde insuffisant ici et non point par une humilité feinte. Msg. me juge sans doute capable, mais il ignore peut-être que ma mémoire est fort ingrate, et que je suis étrangement oublieux sans parler des incommodités qui me tiennent continuellement depuis plusieurs années... j'ai beau lire et étudier, presque tout m'échappe dans quelques heures ou quelques jours... sans compter bien d'autres défauts... il me faudrait subir un nouvel examen auquel je me soumettrai volontiers, mais dont je sais que je me tirerais fort mal. Ainsi comment m'acquitterai-je ici de mon devoir ? Je souhaiterois donc très fort (sans pourtant me refuser à m'occuper à quelque chose dans le ministère) que votre Grandeur choisisse un plus digne et capable sujet, pour administrateur et Recteur de Champéry (tel que Mr. Rey ou X...) je dis donc avec autant de sincérité que de fondement *si fieri potest, transeat a me calix iste.* Mais n'ayant point oublié la soumission à l'obéissance que j'ai vouée à votre Grandeur je dis cependant à défaut de meilleur sujet « *fiat voluntas tua, non mea* », et j'ajouterai que si populo hinc sum necessarius, non recuso laborem ; me recommandant et me confiant toujours dans la protection et les sages conseils de votre Grandeur pour celui qui a l'honneur d'être dans les sentiments de la plus profonde vénération et respectueuse soumission, Msg. de votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

Clément, prêtre.

de Champeri, 16 août 1773.

Lettre de Monseigneur en réponse à la mienne précédente.

Vous vous rappellerez bien, Monsieur, que lorsque vous quittâtes la paroisse de Mase que je vous avois dit que je serai fâché que vous dussiez rester long-temps désœuvré, et que je ne souhaitoiso rien tant que de vous savoir cultiver un champ moins ingrat, je suis mortifié que mes intentions n'ayent pas eu un meilleur succès, mais il paroît que la providence vous ait réservé pour réparer ce que la crasse et honteuse ignorance d'un mercenaire a gâté et détruit pendant les 28 ans qu'il s'y nourrissoit du temporel sans le moindre souci du spirituel. Oui, il paroît, et je le crois même, que la providence a ce dessein sur vous, à l'égard du pauvre peuple de Champéry, tout affamé du pain spirituel et qui seroit à l'extrémité, si ce n'était qu'un charitable catéchiste lui fut venu au secours, depuis deux ans, et plusieurs fois auparavant. (C'est Mr Rey, prêtre, qu'il veut désigner.) En conséquence (de quoi) j'ai en devoir de vous nommer et vous devez vous resoudre à accepter l'administration du Rectorat

de Champeri, comme je vous ai, signifié cette nomination par Mr. le surveillant de la Val d'Illiez, par laquelle je vous ai enjoins d'accepter le poste, en vertu de l'obéissance que vous me devez, et quoiqu'on me dise que la présentation de ce bénéfice ait été relâchée par mes prédécesseurs en faveur de quelques-uns, je me flatte cependant que lorsqu'il s'agira de nommer un bénéficiaire de Champéri on n'ira pas directement contre les vœux du supérieur, autrement on causeroit bien du mécontentement, d'autant, que Nous n'avons à cœur que le bonheur temporel et spirituel de ces braves gens ; et en vous donnant tout le pouvoir nécessaire pour l'Administration de ce bénéfice, je vous exhorte de vous en charger avec un courage généreux, une patience insurmontable (un débonnaire engag) alors ces mots « *nemo propheta in patria sua* » ne se réalisent pas pour les champériens, quand ils verront la façon dont vous allez vous sacrifier pour la sanctification de leurs âmes et la tranquillité même de leur vie présente ; car il est impossible que la paix ou le repos se trouvent où règne le désordre. Au reste le sieur Gaillard a poussé si loin la désobligance à mon égard, et son mépris de mes offres gracieuses, qu'il s'est rendu indigne d'en jouir dorénavant, quand même il le voudrait. J'apprends qu'il ne pense pas de quitter Champéri ; je voudrais bien savoir s'il continue d'y célébrer la St^e Messe, en un mot, ses démarches et ses actions. Suivant ses menaces, je m'attends à recevoir des lettres de la nonciature, mais j'attends ces assauts de pied ferme. En attendant je suis parfaitement à vous Monsieur.

Sion, ce 30^{me} août 1773.

François-Frédéric, Evêque.

« Après ces lettres, (correspondance avec l'Evêque), j'acceptais en tremblant et larmes aux yeux l'administration de ce Bénéfice, prévoyant avec trop de fondement, les chagrins, les embarras et les contradictions auxquels j'allais m'exposer, (et il ajoute), mes soupçons se sont malheureusement justifiés.

Dès lors, je fis les fonctions d'administrateur depuis ma maison paternelle de Broisin, jusqu'au mois de mars 1774, veille de la St-Joseph, par ce que la maison du Rectorat était toujours occupée par M. Gaillard C'est, ajoute-t-il encore, avec regret, une lettre de Mr le Prieur surveillant qui l'oblige à quitter son domicile favori, sa solitude champêtre qu'il regrette encore... »

Il faut noter qu'à part l'administration du Rectorat, le recteur était encore chargé de tenir l'école, charge dont il s'acquitta avec zèle et dévouement, mais qui lui causa quelques ennuis. Mais il a beau se donner entièrement à son ministère et à ses chères études, devant les prévisions des difficultés qui l'attendent, il garde la persuasion que son ministère dans ce poste ne sera pas de longue durée.

Vous me permettrez, Messieurs, de ne pas entrer dans le détail des difficultés qui ont marqué le ministère de l'abbé Clément dans ce Rectorat, parce que ce serait par trop long de les relater, et d'ailleurs, elles n'entrent pas dans le cadre de ce modeste travail.

Disons seulement que son zèle et ses efforts à réparer les négligences de son prédécesseur, à réformer les nombreux abus qui s'y étaient glissés, furent trop souvent méconnus et incompris et qu'il fut même, à réitérées re-

prises, victime d'ennuis et de mépris profondément regrettables. Les choses même allèrent à ce point, qu'il fallut l'intervention de l'évêque du diocèse pour y mettre ordre. C'est à M. le notaire curial Marclay d'Illiez et aussi au gouverneur de Monthey, Patrice Charvet, en février 1777, que l'évêque confia le soin d'exécuter ses ordres.

f) Départ de Champéry.

Eu égard aux difficultés mentionnées brièvement en passant, l'évêque du diocèse consentit enfin à donner à ce soucieux et infortuné pasteur, un autre champ de travail à cultiver.

C'est le 20 janvier 1781, que M. l'abbé Clément quitta le Rectorat de Champéry, pour aller prendre le poste de vicaire de la paroisse voisine d'Illiez, poste où il continua son ministère jusqu'à sa mort.

Malgré tout l'intérêt d'un tel témoignage, j'hésite, et vous en comprenez les raisons, à transcrire ici l'adieu profondément triste qu'il laisse à son Rectorat, où il s'est dépensé de toutes ses forces au bien des âmes, mais souvent en vain, pendant six ans et demi.

Cet adieu est consigné dans l'avant-propos des registres de décès :

« Quoique avec beaucoup de peines et de contradictions, j'ai retranché bien des abus, *Deo adjuvante*, mais il en reste encore assez pour exercer toute la patience d'un prudent et zélé pasteur, car on ne saurait tout réformer en un jour, il faut de longues années pour remettre un champ et une vigne en ruines... — « Ayant quitté la direction d'un peuple infortuné, dont je ne cesserai de souhaiter et de demander à Dieu la conversion. Quoiqu'il y ait (ajoute-t-il, enfin), une certaine portion de braves et honnêtes gens... J'ai donc cessé et fini mon administration de ce Rectorat :: dès le 20 janvier 1781. »

L'activité de l'abbé Clément dans ce Rectorat qu'il vient de quitter non sans tristesse, nous permet de conclure qu'il ne se faisait pas du ministère sacerdotal une idée incomplète, erreur trop commune peut-être, qui consiste à concentrer tout le ministère dans les baptêmes, les mariages et les enterrements, à vouloir enfermer le prêtre dans sa sacristie, à l'obliger de se désintéresser de la vie intellectuelle, morale et sociale de ses ouailles, idée pronée et facilement admise dans le monde moderne. Non, ce n'est pas ainsi que l'abbé Clément concevait le ministère sacerdotal, mais il entendait contribuer, par le ministère d'abord, ensuite par l'éducation, l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, par les relations familiales et sociales, par la lutte contre l'ignorance et les abus, à faire de ses ouailles un peuple religieux, vertueux, ami de l'ordre et du travail. Malheureusement, il n'a pas été compris.

g) Au vicariat d'Illiez : de 1781 à 1810.

Bien que ce soit au service de la paroisse d'Illiez, dans son cher vicariat, que l'abbé Clément ait passé une partie notable de sa vie, c'est-à-dire les vingt-neuf dernières années de son ministère, vie partagée entre les devoirs du ministère, ses chers livres et ses intéressants travaux d'érudition, vie encore souvent agitée, parfois même attristée par les événements locaux et régionaux qui marquèrent cette époque de la Révolution française. Je regrette vivement ne pouvoir m'arrêter au récit de cette partie importante de sa vie, récit qui dépasserait de beaucoup la portée de ce travail et le temps dont je dispose.

C'est au vicariat du Val d'Illiez qu'il acheva, en 1810, sa carrière si pleine de travaux et de soucis, illustrée par l'étude et une érudition peu commune.

h) Son caractère et son érudition.

Les quelques notes que je viens de vous soumettre nous permettent, me semble-t-il, de nous faire une idée, incomplète, je l'avoue, mais objective quand même, de la vie de M. l'abbé Clément. Maintenant, je voudrais encore, avec votre permission, ajouter quelques mots, brefs sans doute, sur son caractère et son érudition.

Caractère tout d'une pièce, profondément conscient de sa tâche et de ses responsabilités, soucieux du bien des âmes, curieux et tenace à l'étude la plus variée, sentant fortement les ennuis et incompréhensions, M. l'abbé Clément dut beaucoup pâtir des luttes et contradictions auxquelles il fut mêlé souvent malgré lui...

Mais, me direz-vous peut-être, ce n'est pas de l'histoire que vous nous faites là, c'est un panégyrique ? Oui, si vous concevez l'histoire, quelque chose comme un alignement froid, matériel et régulier de faits ; non, si nous envisageons l'histoire comme un récit où les faits et gestes qui la composent, sont liés et éclairés par l'appréciation objective et impartiale des causes et des effets : c'est un peu mon avis.

Aussi j'ajouterais que l'abbé Clément, à en juger par quelques-uns de ses écrits, fut toujours d'un tempérament un peu pessimiste. Et cette note de son caractère, qui a dû certainement être sensiblement accentuée par les circonstances fort troublées où il vécut, devait naturellement lui causer bien des souffrances.

Ses goûts personnels et ses dispositions le portaient plutôt aux labours variés de l'étude et de la science qu'aux soucis et responsabilités du ministère des âmes. C'est précisément cette haute conception qu'il se faisait des devoirs du ministère qu'il avait accepté par obéissance, qui contrariait parfois singulièrement ses goûts personnels, lesquels allaient plutôt à l'étude, à la solitude qu'aux luttes après et multiples des temps troublés où il vécut. D'ailleurs, il est permis de ne pas oublier que, le prêtre étant un homme,

il y aura nécessairement dans le tempérament et l'activité de M. Clément aussi bien que dans les autres, quelque chose d'humain : c'est normal.

Mais, je me hâte d'ajouter, ce serait être tout à fait incomplet et même injuste de parler de l'activité de notre cher vicaire Clément, sans parler de ses études et de son érudition, qui à en juger par les manuscrits nombreux et variés qu'il a laissés à la postérité, et que malheureusement, on ne sait trop pourquoi, on a épargnés un peu partout, à en juger, dis-je, par ses manuscrits, si on veut bien tenir compte de l'époque et des circonstances où il vivait, ainsi que des moyens dont il disposait, il fut un érudit dans toute l'acception que ce mot comporte. Qu'il eût peut-être gagné à ne pas trop embrasser de matières, à ne pas trop disperser ses forces, on doit l'admettre, mais il n'en reste pas moins vrai que, par les multiples matières qu'il a touchées, par ses études et les travaux personnels qu'il nous a laissés, il a fait preuve d'une activité intellectuelle intense, d'un grand souci d'érudition et même d'aptitudes scientifiques peu communes. Théologie, histoire, géographie, ethnographie, médecine, botanique, zoologie, alpinisme, tout a été l'objet de ses investigations.

Afin que l'on ne m'accuse pas d'affirmer gratuitement, je ne saurais mieux faire que de m'en rapporter à la notice qu'il nous a laissée de sa propre main, sur ses études et travaux, notice qui nous en dit long sur l'ampleur des matières qu'il a touchées. Voyons plutôt :

« Outre les études propres et d'obligation dans mon Etat, pour lesquelles j'ai eu assez de goût, outre d'ailleurs une inclination naturelle pour l'histoire naturelle, et surtout pour la Botanique et la Médecine, lesquelles j'ai cultivées d'assez bonne heure, avec quelque succès, j'ai cru devoir, depuis peu d'années me livrer à d'autres études, en grande partie pour amortir ou détourner le grande sensibilité de mes peines et afflictions continues, lesquelles sans cette honnête distraction et occupation, m'auraient accablé. Outre la prière, la résignation, la patience et la confiance à la volonté divine qui doivent être ici les premiers moyens, il n'est pas inutile (l'expérience m'en a assuré), de recourir à des moyens naturels..., etc. Cherchant à assoupir, ou du moins à rendre plus supportables une partie de mes peines et chagrins je me suis livré à l'étude des langues orientales... Et voici pour quelles raisons : La botanique et la médecine étant hérisées de mots grecs, leur goût m'a entraîné à l'étude de cette belle langue. Ainsi encore j'ai pu lire l'Evangile en grec...

...En 1776, 77 et 78, je me mis encore à apprendre tout l'Hébreu... Présentement, en 1780, je puis lire à peu près partout l'Ancien Testament en hébreu... (Suivent quelques appréciations sur ses lectures préférées, Ecriture St^e et histoire naturelle...)

Quant à sa bibliothèque, voici ce qu'il en pense :

« Je puis sans trop me flatter, regarder ma bibliothèque comme une des plus nombreuses et des mieux fournies du pays du Valais, j'entends des particuliers. Ce que plusieurs regardent comme un abus, en m'en faisant presque un crime.

mais, mes (livres), ce sont mes enfants, mes amis, ma société favorite et ma consolation, » etc.

Vous voudrez bien m'excuser de la longueur de ces citations, mais vous admettrez qu'elles éclairent singulièrement la vie de M. l'abbé Clément, et surtout elles nous donnent une véritable idée de son goût d'érudition et des matières nombreuses sur lesquelles il a exercé son activité intellectuelle.

Mieux encore, si vous le permettez, pour nous faire une juste idée de son avidité intellectuelle, de la multiplicité des sujets touchés, je pourrais vous énumérer quelques titres de sujets traités dans un livre de plus de 300 pages écrites de sa main, manuscrit que M. Clément intitule comme suit :

« Anecdotes sur diverses matières recueillies par Jn Mce Clément, Prêtre de Champéry et Vicaire de Val d'Illiez, en 1790 ? Et afin de nous laisser entendre que ses lectures et études ont toujours un but pratique et justifié, il a soin d'ajouter au titre de son livre la note que voici : « *Quae ego vidi, aut labioriose didici, aliis libenter communicabo, sine invidia* ». — Il fait suivre d'un vers latin (oedr), qui sonne comme une devise de savant : « *Nisi utile quod facimus, stulta est gloria.* »

Dans ce volume de 300 pages, écrites de sa main, volume que j'intitulerais volontiers « *De omni re scibili* », M. Clément touche à une multitude de questions les plus diverses.

Nous y trouvons de l'histoire, de la géographie, de l'ethnographie, des récits sur les malheurs publiques les plus variés, l'état numérique des populations du monde et des membres du clergé. Notices historiques pouvant servir à l'histoire du Valais, de Lausanne et de Genève : histoire naturelle, zoologie et botanique, alpinisme et médecine, etc.

Voici à titre de curiosité quelques titres de sujets touchés dans ce livre écrit au gré du temps et des circonstances :

1. Grèle, neige et incendies qui ont éprouvé la région. — 2. Monstres observés au Val d'Illiez en divers temps. — 3. De l'invention des ballons. — 4. Calculs d'un nègre. — 5. Des esclaves. — 6. Des oiseaux. — 7. Des Bramines (prêtres indiens). — 8. Savants: Platon, Haller, Voltaire, Linné, Rousseau. — 9. Population de France et d'Espagne. — 10. Des papes. — 11. — De la préfecture du Valais. — 12. Echange du Prieuré du Val d'Illiez. — 13. De la peste et des maladies épidémiques. — 14. Langues usitées en Valais et en Suisse. — 15. Fin tragique de J.-Jos. Rochey. — 16. Dévastation des forêts d'Anthémoz. — 17. Notes sur Genève et Lausanne. — 18. Naturalisation des plantes étrangères. — 19. Lois pénales. — 20. Ruine du village d'Yvorne.

Et reliqua...

Comme vous le voyez, toutes ces notes diverses écrites au gré des lectures, sont recueillies sans ordre, ni objectif, ni chronologique. Elles nous disent

seulement que l'abbé Clément s'intéressait à toutes les questions, qu'il faisait feu de tout bois quand il s'agissait d'étendre le champ de ses connaissances.

A titre de curiosité pour nous et comme preuve du goût de la recherche que possédait notre cher abbé Clément, citons encore la relation qu'il nous a laissée sur l'essai de ballons, qu'il fit durant son vicariat d'Illiez en 1784.

« En hiver 1784, je conçus le dessein, (sans que jamais livre ni personne m'eût fourni cette idée), de faire des Ballons avec les fines membranes qui renferment le veau dans la vache. Cécile Marietan, femme de François Bois, eut la complaisance de m'en préparer une, d'une toise de long... »

En été 1784, avec la même membrane que j'avais conservée et gonflée, Mr le major de Rivaz et moi vicaire, construisimes un Ballon sphérique qui s'éleva du jardin du Vicariat, en présence d'un bon nombre de personnes. Il monta bien haut, se promena vers le nord, ensuite vers le sud, on le vit pendant plus d'une demie heure.

2^e Ballon. — Le 2^e Ballon que nous lancâmes de sur la place du Village, 1784 était fait d'une de ces membranes. Il s'éleva assez haut vers l'ouest où les brouillards le dérobèrent à notre vue... »

3^e Ballon. — Le 3^e Ballon que nous avons lancé sur la place du village, vers 1 h. de l'après-midi, le mercredi 2 mars 1785, en présence de Mr Bruttin, curé de Troistorrents, de Mr le Recteur Meilleret de Champéry, de Mr le prieur Sylvestre, des Rds Pères Aurélien et Alexis, de Mr Rion, de Mr Donnet de Choex et de nombre d'autres témoins, avait été confectionné comme les deux premiers. Il était d'une figure pyriforme et nous l'avions rempli avec l'acide vitriolique, mélangé avec de l'eau et de la limaille de fer... Il s'éleva fort haut, se dirigea d'abord vers l'ouest, revint au sud ensuite vers le N.-O., où on le perdit de vue au delà de la Freta, après avoir eu le plaisir de le suivre des yeux au moins pendant une heure et quart. »

Imaginons-nous notre brave abbé Clément en train de confectionner son ballon d'essai ? Et quelle ne dût pas être sa satisfaction de constater en face de ses confrères réunis à Val d'Illiez le succès de son invention ?

Mais, l'heure avance et je m'arrête, bien que le sujet ne soit qu'effleuré, je laisserai à d'autres, mieux meublés et plus capables, le soin de traiter sérieusement cette biographie des plus intéressantes et à la fois des plus attachantes.

Et maintenant, je ne saurais mieux, me semble-t-il, fermer la parenthèse sur ces quelques notes consacrées à la vie du vicaire Clément, qu'en laissant à vos réflexions : d'abord une pensée, dont j'ignore l'origine, pensée qu'il a transcrive à la première page du livre des Régistres de décès de Champéry : « *Unde superbit homo, cuius conceptio casus, nasci poena, labor vita, necesse mori.* » « De quoi l'homme peut-il s'enorgueillir, lui dont le jugement est sujet à caution, la naissance accompagnée de peines, la vie un labeur et la mort inévitable ? »

Et ensuite, sa devise personnelle que nous trouvons inscrite sur son portrait original que vous pourrez voir au Prieuré de Val d'Illiez :

Libri, Solitudo, Botanica, deliciae meae, mors autem subeunda. »

« Je fais des livres, de la solitude et de la botanique mes délices, mais je n'oublie pas qu'il faudra mourir. »

Pensée et devise, Messieurs, qui, à mon avis, nous laissent de la personnalité, de l'âme, de la vie et de l'activité de M. le vicaire Clément, une idée et un portrait assez fidèle.

J. Rey, curé.